

Le réseau Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen qui identifie des sites naturels d'importance communautaire avec pour objectif d'en assurer la conservation et la valorisation. Natura 2000 est né de la volonté de maintenir cette biodiversité en tenant compte des activités sociales, économiques, culturelles et régionales présentes sur les sites désignés.

Les Zones de Protection Spéciales (ZPS) sont désignées au titre de la directive "Oiseaux" (1979). Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) sont désignées au titre de la directive "Habitats Faune Flore" (1992). Par ces directives, l'Union européenne et chaque Etat membre manifestent leur engagement pour la préservation de la biodiversité.

L'animation d'un site Natura 2000

L'animation Natura 2000 consiste à mettre en œuvre un programme d'actions, fruit d'une large concertation, en faveur des espèces et des habitats naturels grâce à différents outils contractuels basés sur un engagement volontaire des signataires. Une veille écologique et un suivi des habitats et des espèces sont également menés. Enfin, des actions de communication et de sensibilisation sont réalisées auprès du grand public, des scolaires, etc

Faire ensemble

Les collectivités, les agriculteurs, les propriétaires de terrains situés sur le site Natura 2000 et les divers usagers du site peuvent s'engager en faveur des habitats et des espèces via :

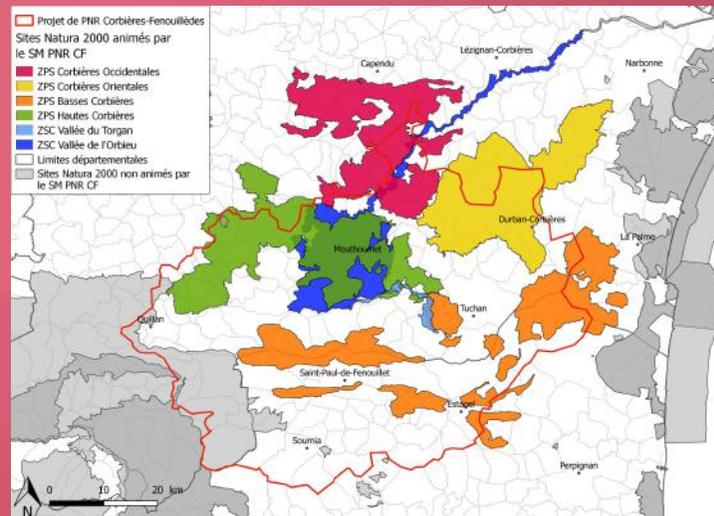
-La charte Natura 2000 : pour les propriétaires et usagers du site

-Des contrats Natura 2000 : pour les propriétaires et usagers du site

-Des Mesures Agro-Environnementales : pour les agriculteurs du site

La structure animatrice

Depuis le 1er janvier 2017, le Syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes porte l'animation de la ZPS "Corbières Occidentales". Il est également l'animateur des sites Natura 2000 "Hautes Corbières", "Basses Corbières", "Corbières Orientales", "Vallée du Torgan" et "Vallée de l'Orbieu". Ce syndicat mixte a pour mission de porter la démarche de création du PNR Corbières-Fenouillèdes jusqu'à sa labellisation, sur un territoire de 106 communes de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.



Pour plus d'informations sur Natura 2000, n'hésitez pas à nous contacter !



Laure Geidel
Chargée de mission Natura 2000
Antenne du Syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes
14 rue de la gare
11 330 MOUTHOMET
✉ technicien.natura@orange.fr
☎ 04 68 42 77 01

Pour plus d'informations sur le projet de Parc Naturel Régional



✉ contact@asso-pnr.cf.fr
📘 www.facebook.com/PNR.Corbières.Fenouillèdes/

Découvrons

Le site Natura 2000

Corbières Occidentales



<http://corbieres.n2000.fr>

Projet Parc naturel régional Corbières Fenouillèdes



Des milieux riches et variés

Située au Sud-Est de Carcassonne, la ZPS des "Corbières Occidentales" abrite 18 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire. Son climat méditerranéen et son paysage diversifié sont favorables à une grande diversité d'espèces d'oiseaux. Ses barres rocheuses abritent des rapaces rupestres tels que l'Aigle royal et le Grand-duc d'Europe ainsi que des corvidés comme le Crave à bec rouge là où l'activité d'élevage est encore présente. Les garrigues et les vignobles constituent l'habitat d'alimentation et de nidification de passereaux patrimoniaux tels que la Fauvette pitchou, le Pipit rousseline et l'Alouette lulu. Les prairies et les garrigues ouvertes en bordure de plaines agricoles sont favorables à la Pie grièche-écorceur. Le site est également fréquenté par le Vautour fauve.



© Y. Lazennec

◀ Aigle royal

Rapace emblématique diurne, l'Aigle royal est très sensible au dérangement durant sa période de nidification en particulier entre le mois de février et le mois de juillet. Le site Natura 2000 abrite deux couples de ce grand rapace.

▶ Grand-duc d'Europe

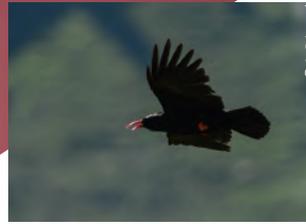
Hibou de grande taille, le Grand-duc d'Europe apprécie les combes rocheuses de la ZPS "Corbières Occidentales". Il est capable de chasser des proies telles que le renard.



© D. Vaulot

▶ Crave à bec rouge

Oiseau se nourrissant d'insectes trouvés dans les excréments, le Crave à bec rouge est très étroitement lié au pastoralisme. Seuls quelques couples sont présents sur la ZPS.



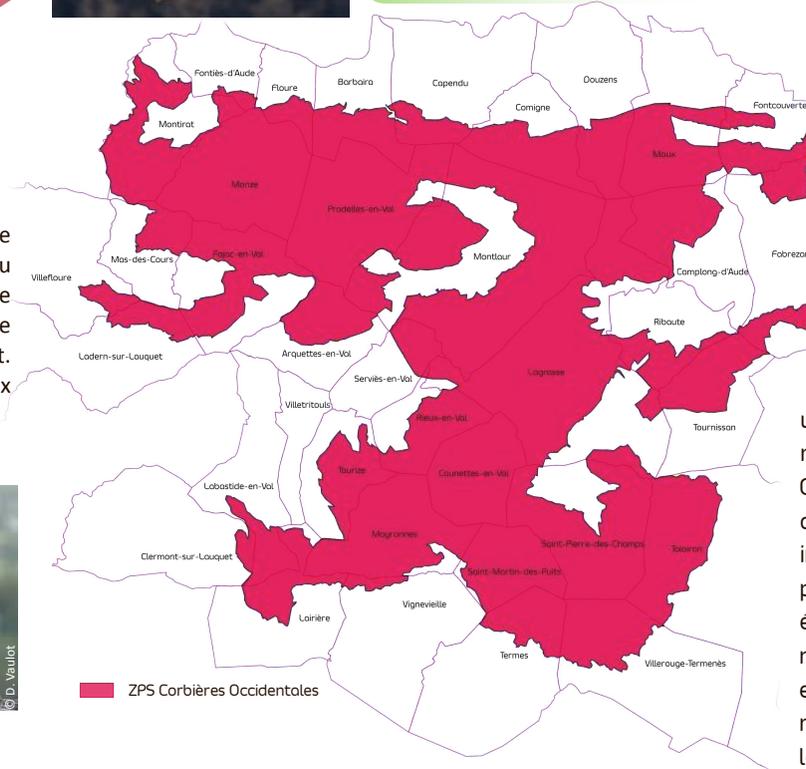
© A. Brisaud



© A. Brisaud

◀ Vautour fauve

Grand rapace charognard, le Vautour fauve ne se reproduit pas sur la ZPS "Corbières Occidentales". Il y est cependant régulièrement observé en vol.



■ ZPS Corbières Occidentales



© J.-Y. Bartrollich

◀ Alouette lulu

Assez abondante sur la ZPS, l'Alouette lulu fréquente les parcelles viticoles, les garrigues ouvertes et les pelouses. Elle est facilement reconnaissable à son chant mélodieux "lullullullullullul... duliduliduli...tilitilitilitili...".

Fiche d'identité du site

Nom : "Corbières Occidentales"

N° : FR9112027

Désignation de la ZPS : 2006

Superficie : 22 965 ha

Département : Aude

Communes : 36

Validation du DOCOB : 2012

Structure animatrice : Syndicat mixte de préfiguration du PNR Corbières-Fenouillèdes



© A. Brisaud

◀ Pipit rousseline

Petit passereaux migrateur, le Pipit rousseline affectionne les milieux ouverts secs. Il est menacé par la destruction de son habitat et la fermeture des milieux liée à l'abandon du pastoralisme.

Un territoire actif et vivant

Les oiseaux du site sont pour la majorité étroitement liés aux milieux ouverts. Les activités agricoles présentes sur la ZPS "Corbières Occidentales" jouent un rôle primordial dans le maintien et la conservation de ces milieux. Ainsi, les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques encouragent les éleveurs à maintenir leur activité qui est indispensable pour entretenir des milieux ouverts et incitent les viticulteurs à limiter les traitements herbicides et phytosanitaires. Les "Corbières Occidentales" sont également le siège d'activités de loisirs de pleine nature telles que la chasse, la randonnée ou encore l'escalade. Une pratique respectueuse des oiseaux du site et de leurs habitats est indispensable pour préserver cette biodiversité exceptionnelle des Corbières.



Principales menaces pour ces espèces :

- La fermeture des milieux naturels
- L'altération, la fragmentation et la destruction de leurs habitats
- Les dérangements en période de nidification
- Les persécutions, collisions, électrocutions